

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

## Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

## **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

MUS 352 269

MUSIC LIBRARY

LOEB

NOTICES ARCHEOLOGIQUES

SUR

# LES ORGUES

## DE LA

## CATHÉDRALE D'ANGERS

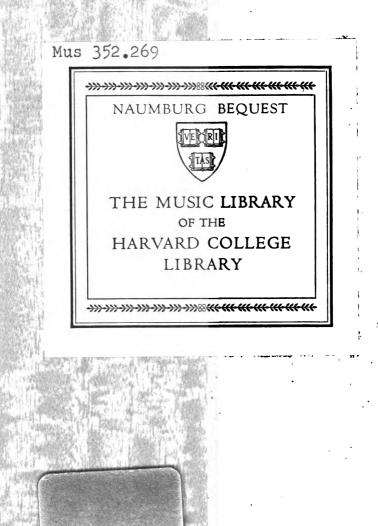
M. L. DE FARCY

## ANGERS.

LIBRAIRIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU Chaussée Saint-Pierre, 13

1873

Digitized by GOOGLC



SPECIAL LIERCE AL	ALL MARSON		
	DATE D	UE	
1			-
6			-82
			-1981
			10.00
2			
¥			
			-
			-
) <del> </del>			-137
			-101
YQ			-
			-
			- 19
3			Wite .
1			
2			
3			24
			100
1			i de re
			1102

Digitized by Google



•

ì

**NOTICES ARCHÉOLOGIQUES** 

#### SUR

# LES ORGUES

## DE LA

## CATHÉDRALE D'ANGERS

#### PAR

M. L. DE FARCY

## ANGERS

LIBRAIRIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU Chaussée Saint-Pierre, 13

### 1873

## DEZ JAN 1994 .

Mu: 352.269

•

## HARVARD UNIVERSITY

## JUL 2 1969

E TANKAN LUEB MUSAG LIBRARY

Digitized by Google

168

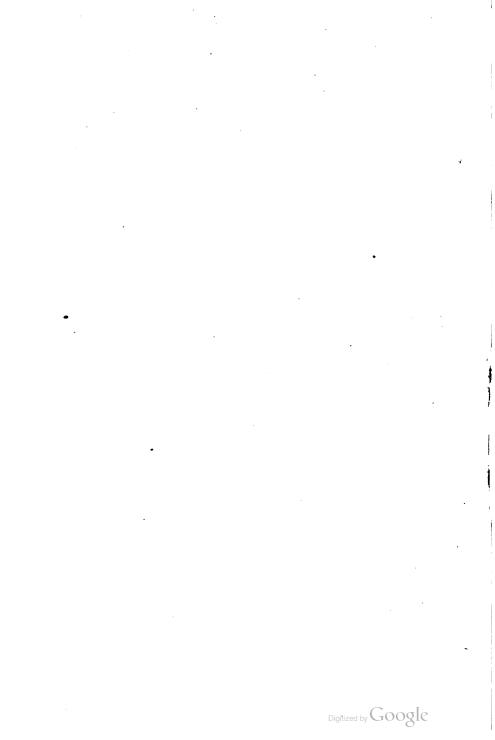
Tous les renseignements qui m'ont permis de faire ce travail sont tirés des comptes de Fabrique de la Cathédrale, anciens ou modernes; de divers manuscrits de la Bibliothèque Municipale, désignés dans les notes par les lettres B M; et d'autres manuscrits de la Bibliothèque de l'Évêché, désignés par les lettres B E, ou des Archives de la Préfecture.

61

1.01

11/10/05

DE FARCY.



## LES

## **GRANDES ET LES PETITES ORGUES**

## CHAPITRE I.

#### Les Grandes Orgues.

Le plus ancien document relatif aux grandes orgues de Saint-Maurice d'Angers nous est donné par Thorode<sup>1</sup>, secrétaire du chapitre, qui l'avait copié sur l'original, aujourd'hui détruit. C'est un extrait du compte de la fabrique pour l'année 1369.

a ... Item Petro Cholet<sup>2</sup> pro pulsatione organorum, pro omni anno elapso, xxx solidos.

« Item pro adjuvantibus ipsum Petrum, ad hoc faciendum xx solidos. »

L'instrument, dont il est ici question, est-il le premier qu'ait possédé la cathédrale? Depuis quand existait-il? Voilà ce qu'il est impossible de savoir. Contentons-nous (et c'est déjà quelque chose), de suivre, pour ainsi dire, année par année, les travaux faits depuis le xv• siècle

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> B. M., Ms. 879, p. 130.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pierre Cholet était corbeillier de l'Eglise d'Angers d'après le compte de la grande bourse de 1366-1367, Fab. l.

jusqu'à nos jours aux divers instruments qui se sont succédés dans notre église.

Il est bon de dire tout de suite que les grandes orgues ont toujours occupé à Saint-Maurice le même emplacement au bas de la nef, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres cathédrales <sup>1</sup>.

De nouvelles orgues, destinées à remplacer celles que touchait Pierre Cholet en 1369, furent entreprises en 1416. Un compte de fabrique de 1416-1417 nous en donne les détails les plus intéressants.

L'emplacement de l'encorbellement en charpente qui servait de tribune, est préparé tout d'abord :

V

« Matheo Fourmond lat homo qui vacavit ad faciendum « locum seu sedem carpentaturæ dictorum magnorum or-« ganorum et reparando locum in quo fuerant antiqua per « spacium x1x dietis pro qualibet 111 x1 d. Et Stephano « Cordeau pro x1x dietarum cum dimidia pro qualibet die1j « x1 d. Petro Herault famulo qui etiam vacavit per x1x dietis « cum dimidia, pro qualibet die xx d. vall. x11. x11. s. 1 d. »

On apporte les bois nécessaires pour l'échafaudage :

« Item dictolathomo pro asportando ligna necessaria ad « faciendum culfodia gallice *les chaufaux* pro dictis or-« ganis, v s. x d. »

Voici maintenant le serrurier qui, pour donner à l'encorbellement en charpente, destiné à porter le buffet, la solidité nécessaire, scelle dans le mur des crampons et des armatures en fer de différentes sortes :

a Johanni Perier fabro, pro xu cavillis ferri et sex gra-

<sup>1</sup> Les grandes orgues des cathédrales de Bayeux et de Vannes, placées d'un côté de la nef, comme à Chartres et à Strasbourg, ont été placées plus tard au bas de la nef. Au Mans et à Rodez, les orgues sont dans un des transepts. « pis pro sede carpentaturæ dictorum organorum ponde-« rantium 1x<sup>11</sup> v111 l. ferri pro qualibet libra x d. vall. v11 l. « xv1 s. v111 d.

« Item dicto Perier pro xvIII parvis cavillis ferri ad dic-« tum opus necessariis, vII s. vI d.

« Item dicto *Perier* pro quatuor grappis ferri positis in « lapidibus, ubi erant *antiqua* organa, ponderantibus qua-« tuor libras cum dimidia pro qualibet libra x d. « un s. v. d.

« Pro centum libris plastri necessariis pro dicta ferraa tura emptis a Stephano Brecil, XII S. VI d. »

La charpente est ensuite montée par les soins de Jean le Flamand <sup>1</sup> menuisier, et remplie de lambruche, l'escalier de l'orgue nettoyé, éclairé par une nouvelle fenêtre, et la veille de l'Ascension, on apporte les grands tuyaux de l'Orgue.

« Cuidam carpentatori pro complendo de *lambruche*, gal-« licè, dictam carpentaturam, de precepto dominorum x s.

« Duobus hominibus qui vacaverunt quilibet per vm « dies, ad mundandum scalam per quam itur ad dicta or-« gana, xxm s. niii d.

« Johanni Foquet, lathomo, qui vacavit per duos dies ad « aperiendum unam fenestram in scalla, per quam itur ad « dicta organa, xi s. viii d.

« Item in vigilia Ascensiónis domini magni tuelli fue-« runt apportati, pro vino sociis dato qui attulerunt, x d. »

Enfin les quatre soufflets et le clavier sont munis des ferrures nécessaires, les volets, qu'on ouvrait, quand on voulait jouer de l'orgue, sont placés sur la montre et les deux tourelles; une étoile est fixée probablement au haut 4

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce menuisier fit la même année les petites orgues comme on le verra plus loin.

du buffet, et pour terminer, le chantre de l'église préside à l'accord de l'orgue.

« Johanni Lecoq fabro pro ferraturis necessariis, tam pro « tribus suffletis, quam pro tenendo dicta organa contra « parietos, LXX S.

« ltem pro otto libris plaustri pro dictis ferraturis ne-« cessariis tenendis, xv s.

« Stephano Plaisance pro ferratura quarti suffleti et cla-« vigi, xvii s. vi d.

« Petro de Chaze pro quatuor peciis ribani et pro clavis, « pro suendo clausuram in parte anteriori, vs. x d.

« Guidoni Giraud pro depingendo penitus dictam clau-« suram, xxx s.

3

« Item dicto Petro de Chaze pro factione clausure duo-« rum turrium <sup>1</sup> dictorum organorum, viii s. vi d.

« Pro una stella <sup>2</sup> et pro pictura, xx s.

« Item domino *cantori* pro distribuendo, tam magna « organa quam dicto Johanni le Flamand ciii xxxvii l. x s. »

L'année suivante (1418-1419), quelques travaux supplémentaires furent faits; on protégea par une toile la

<sup>1</sup> Ces volets particuliers pour les deux *tours* de l'orgue pourraient bien indiquer qu'il y avait 2 buffets séparés en forme de tour, comme à l'orgue de 1512.

<sup>2</sup> Il n'est pas très-facile de se figurer ce que pouvait être cette étoile. Peut-être était-elle mise en mouvement par un mécanisme quelconque. On aimait singulièrement au moyen âge les personnages mécaniques dans les orgues aussi bien que dans les horloges. En voici deux exemples, entr'autres :

Francis le Maire, dans son *Histoire d'Orléans*, imprimée en 1642, décrit ainsi l'orgue de cette église: « ... les orgues ès quelles il y avait « des tuyaux de diverses grosseurs et neuf images des Chœurs des « anges répartis en trois hiérarchies qui rendaient une harmonieuse « mélodie par trois divers tons agréables, qui semblaient être des voix « angéliques, et la fin du chant se terminait par le son de la trom-« pette que tenait l'image de Dieu le père, étant au-dessus des « orgues ».

Le buffet d'orgue de la cathédrale de Strasbourg, exécuté en 1489,

Digitized by Google

partie postérieure de l'orgue et le facteur répara certains défauts :

« Petro de Chaze pro xiii peciis ribani pro suendo telam « retro organa, pro qualibet pecie x d. vall. xxiii s. 111 d. « xx111 s. iij d.

« VII∝ parvorum clavorum, pro suendo dictam telam.. « carpentatori qui posuit dictam telam.

« Johanni magistro organorum pro reparando aliquos def-« fectus in dictis organis, LX s. »

Ce Jean maistre des orgues n'est autre que Jean Chabenbel, facteur, demeurant à Saumur, dont il va être question plus bas.

Le compte précédent <sup>1</sup>, malheureusement perdu, donnait sur la dépense occasionnée par cet orgue, d'autres détails, qui auraient sans doute complété ceux-ci. L'emplacement qu'il occupait en largeur n'excédait pas beaucoup la largeur de la grande fenêtre, et la charpente qui le supportait était au niveau de la galerie qui règne tout le long de la nef<sup>2</sup>. On peut en conclure que c'était un instrument bien inférieur à ceux qui l'ont remplacé.

et qui existe encore, possède deux automates, anciennement en contactavec les pédales, et dont les mouvements faisaient autrefois l'amusement du peuple. (La Cathédrale de Strasbourg, par F. Piton, p. 46.)

<sup>1</sup> Le titre du chapitre du compte de 1417-1418 indique clairement d'autres dépenses, énumérées dans le compte précédent : « Alia misia .... pro magnis organis de novo factis ultra alias misias quæ continentur in precedenti comptou. »

<sup>2</sup> En 1872, lors du grattage de la nef, on a trouvé sous une couche de badigeon, les deux côtés de la grande fenêtre et une partie de l'intervalle qui sépare le nuveau de la galerie de pierre de celui de la tribune actuelle, ornés d'une peinture bleu ardoise très sombre, semée de grandes fleurs de lis jaunes à deux teintes, dont la forme accusait parfaitement le xv<sup>o</sup> siècle. Je suis persuadé que ces peintures avaient été faites pour servir de repoussoir au buffet d'orgue de 1417, certainement peint lui-même, comme tous ceux de cette époque. Il eùt été inutile de peindre les murs qui s'étendent à droite et à gauche de la grande fenêtre si le buffet avait occupé toute la largeur de l'Église. Le chapitre fit réparer en 1440 les grandes orgues par le facteur, qui les avait faites en 1417. Voici le marché<sup>4</sup>.

« L'an mil iiii• xL le xiii• d'octobre.

« Marchié fait o Johannes Chabenbel, demeurant à Sau-« mur pour présent, pour repparer et reformer les grans « orgues de leglise dangiers, lesquelles fist piècza le dit « Johannes et remectre à point, c'est assavoir : de enton-« ner, neytoyer, accorder, couvrir les trompes et aultres « chouses où il fauldra, et aussi les soufleiz, adouber le « sommier, et adoulcir le clavier et tellement que lesdits « orgues seront en bon estat et deu dedans troys moys « prouchains venant, pour payer audit Johannes la somme « de quarante cinq livres tournois et une pipe de vin. »

L'acquit est du 5 avril 1440.

5

D'autres réparations furent faites en 1442, elles coûtèrent soixante-dix livres.

Les grandes orgues furent complétement détruites par l'incendie de 1451, qui brûla les clocherset une infinité de vœux de cire qui étaient depuis longtemps dans l'église <sup>2</sup>.

La tribune fut reconstruite, non plus en encorbellement et devant la grande fenêtre de la façade seulement, mais dans toute la largeur de l'église<sup>3</sup>. Elle avait, avec celle de la cathédrale d'Amiens, la plus grande analogie, et fut placée au moins un mètre plus bas que l'ancienne, ce qui permit de donner au nouvel instrument de plus grandes dimensions. Comme étendue, la tribune était semblable à

<sup>8</sup> On peut en voir un dessin curieux dans le troisième volume de Lehoreau, bibliothèque de l'Evêché, reproduit en 1860 dans le *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, p. 320, toutefois les deux grandes tourelles des pédales ne sont pas figurées dans cette reproduction.

<sup>1</sup> Fab. III, page 5.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Revue d'Anjou, 1852, page 346.

celle que nous voyons aujourd'hui. Pour l'orgue, je ne puis en donner de grands détails. Voici ceux que j'ai pu recueillir :

En 1466, le trésorier de la fabrique paie le transport des tuyaux de l'orgue du port Ligny jusqu'à l'église :

« Item tradidit quadrigiis, qui adduxerunt modulos « gallicè *moles* organorum a portu lignerii usque ad ec-« clesiam....<sup>1</sup>.»

En 1469, on fait quelques réparations à l'orgue, on l'accorde, et enfin on place la couverture sur les volets de laquelle était peinte une *Annonciation* :

« Die ultima octobris tradidit bursarius (*Durocher*) « *Anatolo Prégent*, pro reparatione magnorum organorum, « XXII l.

« Die tertia mensis novembris tradidit presens bursarius « *Petro Thorault* pro ponendo scalas et pro faciendo sus-« tentacula, gallicè *Chaufaux*, et reparando cooperturam « magnorum organorum, summam vii s. vi d.

« Die VII<sup>a</sup> mensis novembris tradidit bursarius Johanni « Millier, qui vacavit cum Petro Pregent pro flando ad in-« tonationem dictorum organorum, xxvII s. vI d.

« Petro Duperray pro reparando minutariam organo-« rum....<sup>2</sup>. »

En 1472, on transporte dans le réfectoire <sup>3</sup> les tuyaux de l'orgue; ce qui fait supposer des restaurations considérables à cette époque.

« Item die XIX mensis septembris Guillelmo Picart, la-« thomo pro ponendo modulos organorum in refecto-« rio, v s.

« Les orgues furent refaites en 1511 par la libéralité de

<sup>1</sup> Fab., Compte de 1466.

\* Fab., Compte de 1469.

<sup>3</sup> Fab., Compte de 1471-1472.

« la reine Anne de Bretagne. Elle envoya à Angers Pon-« tus Joussaulme, facteur célèbre du temps, qui avait fait « celles de N.-D. de Cléry et de St-Sauveur de Bloys <sup>1</sup>.

« Le chapitre acheta, le 13 décembre 1511, 1093 livres « d'étain, à 18 livres le cent, pour le nouveau buffet, dont « la menuiserie coûta 400 livres, le 18 août 1512, la façon « 440 écus d'or à la couronne, le logement et un pain de « chapitre par jour (pour le facteur), le chapitre fournis-« sant de tout <sup>2</sup>. »

La tribune de 1466 fut laissée telle quelle, on ne reconstruisit que le buffet et l'instrument. Toutefois, on y ajouta pour pouvoir loger des tuyaux de 32 pieds de long<sup>3</sup> deux grosses tourelles, portées sur le pavé de l'église par deux colonnes de pierre et placées à droite et à gauche en dehors de la tribune<sup>4</sup>. Ces colonnes de pierre, qui supportaient

<sup>1</sup> B. M., Notre-Dame-Angevine, p. 19 v<sup>o</sup>.

<sup>8</sup> B. E., Mss. de Lehoreau, vol. III.

z

<sup>3</sup> Au xv<sup>•</sup> siècle, les orgues étaient aussi considérables que celles de nos jours, bien que moins perfectionnées sous le rapport mécanique. Voici une curieuse description des orgues de Rouen au  $xv^{\circ}$  siècle, elle donne une idée exacte de leur grandeur : « Je dirai que ce grand et « magnifique jeu d'orgues que l'on y voit dans la nef, fut fait par la « libéralité de l'archevêque Robert de Coismare .... Il occupe le fond « de la nef et s'étend jusque sur les côtés ... Il y en a peu ou point « en France qui en approchent; ce qui est vrai particulièrement à

l'égard de cette double montre de grands et prodigieux tuyaux, « qui n'ont point de semblables, ayant 32 pieds de montre. Ils sont « de fin étain, dorés et enrichis de divers ornements. Pour la plupart « ils se mesloient autrefois et raisonnoient avec les pédales et rece-« voient le vent de six grands soufflets séparés, qui ne servoient que « pour ces trente-deux pieds. Mais les porte-vents ayant été gâtés avec « le temps, ce bel ouvrage ne sert plus que de montre pour accom-« pagner le corps de l'orgue, qui est un saize pieds en montre avec « un bourdon de saize pieds, assorty de tous les jeux de mutation. » (Histoire de l'Eglise cathédrale de Rouen, par dom Pommeraye, Rouen, 1686, p. 303.)

• Voir le dessin de Lehoreau, reproduit en 1860, dans le Bulletin monumental de l'Anjou, p. 320. les buffets des pédales furent donnés le 15 décembre 1511 par Olivier Barrault<sup>1</sup>.

Voici ce que je trouve dans les comptes de fabrique, au sujet de ces nouvelles orgues :

« Je Jean Martin, plombier et pintier confesse avoir eu « et reçeu de Messire Maistre Hardouyn Fresneau, chanoine « et fabriqueur de l'église d'Angers, la somme de vingt « livres deulx sols huit deniers, pour avoir refondu huit « cent seize livres de plomb et mis en table, et pour cent-« quatre livres de mon plomb, le tout en table et baillé à « Ponthus. Livré ainsi pour faire les taulx du grant jeu « des orgues et pour sept vingt dix huyt livres de plomb « assis sur les crozilles de la menuiserie des dites orgues « avec trois cents de cloux les couldre...<sup>2</sup>. »

La menuiserie de l'orgue fut faite par Jacques Colleau :

« Tradat idem receptor fabricæ Jacobo Colleau mynuta-« rio sommam xL VII l. in deductione majoris sommæ, « cum eo conventæ pro factione mynuzeriæ grossorum « organorum...<sup>3</sup>. »

La toile et la peinture du rideau de l'orgue coûtèrent 21 liv. 14 s., le 14 avril 1513<sup>4</sup>.

Le chapitre donna aux Jacobins la couverture des vieilles orgues (en laquelle il y avait une Annonciation peinte<sup>5</sup>) pour servir au nouvel orgue, qu'ils faisaient faire dans leur église le 30 janvier 1513<sup>6</sup>.

Jean de Beaufort, serrurier, fit de nombreux travaux au nouvel instrument  $^{7}$ :

<sup>1</sup> B. M., Notre-Dame-Angevine, p. 19, v<sup>o</sup>.

- <sup>2</sup> Fab., t. III, p. 35.
- <sup>3</sup> Fab., t. III, p. 37.

Notre-Dame-Angevine, p. 19 vo.

<sup>6</sup> B. M., Ms. 658, p. 46.

<sup>6</sup> B. M., Ms 656, t. Il, Jacobins.

<sup>7</sup> Fab., t. III, p. 45 vo.

«.r. Item pour avoir fait XLVIII bandes pour tenir les « tringles des registres....

« Item pour avoir fait xL et huit registres, qui pesaient « le nombre de trois cent XLIII l. de fer.

« .... Item pour avoir fait deux potences et deux piliers « pour tenir les deux piliers de pierre (des pédales). »

Ces grandes orgues, ornées du portrait d'Anne de Bretagne et du Roi, sont parfaitement représentées dans le dessin de Lehoreau; en 1872, on a découvert derrière le buffet moderne, plusieurs montants sculptés, de la vieille menuiserie. Ils ont été recueillis au musée diocésain : l'un d'eux porte les armes des du Pineau.

Ponthus Joussaulme s'était établi pour son travail, dans la Chambre des Comptes<sup>1</sup>, ainsi que l'indique l'extrait suivant :

« 19 avril 1516. Acquit de messire Pierre Le Peltier, de « 7 liv. 10 s., payés par le chapitre pour le loyer et les « réparations de la maison de la Chambre des Comptes, en « laquelle avoient été faites les orgues de ladite église <sup>2</sup>, »

Le 18 octobre 1533, un incendie épouvantable éclate dans les clochers de Saint-Maurice par la faute d'un des sonneurs. Les trois clochers sont presqu'entièrement détruits. Les cloches sont fondues et la charpente de la nef est brùlée jusqu'à la chapelle de Saint-Serené. Le métal des cloches qui ruisselait au travers de la voûte, l'eau qu'on jetait à profusion pour éteindre l'incendie, les pierres calcinées et débris enflammés qui tombaient de tous côtés, c'était plus qu'il n'en fallait pour endommager gravement

<sup>1</sup> La Chambre des Comptes d'Angers, créée par Louis I<sup>er</sup>, duc d'Anjou, occupait un bâtiment dépendant du château, situé sur une partie de l'esplanade actuelle du Bout-du-Monde et démoli à la fin du xv1<sup>e</sup> siècle. Elle renfermait le dépôt des Archives. (*Extrait des* comptes du roi René, par Lecoy de la Marche, p. 23, note 1.)

\* Fab., t. III, p. 57.

les orgues. Voici dans le procès-verbal des ruines faites à l'église par cet incendie, le passage relatif aux orgues :

« Il fault faire lever et oster tant la menuiserie que les « tuaulx des grandes orgues, lesquelles avaient été faites « et assises depuis 18 ou 20 ans<sup>4</sup>.

« ... Sous icelui arc et voûte étaient et sont une grande « paire d'orgues fort magnifiques et somptueuses, assises « sur plusieurs arceaux de charpenterie traversans a et passans tout au travers de ladite église, en manière « de plancher de bois, laquelle menuiserie contient 40 pieds « de longueur environ et de largeur 8 pieds, et les clefs « pendantes jusques à l'accoudouer 12 pieds ou environ, « lequel ouvraige est porté sans pilliers par boys en mur « et en autres lieux par la muraille du derrière. A l'en-« contre duquel ouvraige et pendant le long d'icelui à un a petit corps de menuiserie ou quel il est aucuns tuaulx « d'orgues, appelés les positifs, contenant de haut le « nombre de douze pieds ou environ, et de largeur huyt « pieds ou environ et de deux pieds et demi de saillie en-« viron. Et sur ledit œuvre est apposé un grand corps « d'orgues, dont la menuiserie contient de longueur 33 « pieds ou environ, et de hauteur 43 pieds ou environ et « de large cinq pieds et demi ou environ, accompagné de « deux tourelles estant hors ladite œuvre qui sont portées « à pilliers de pierre, ès quelles tourelles sont trompes et « aultres tuaulx d'orgues les quelles ont de hault 50 pieds « ou environ, et de rotondité de dedans en dedans huit • pieds ou environ; lesquelles tourelles, corps d'orgues « et autres choses dessus-dites il convient descendre en « l'entier et oster pour et afin de assoir les chauffaux pour « refaire et asseoir convenablement ledit arc...<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Fab., t. III (procès-verbal du 28 décembre 1533), p. 446.

<sup>2</sup> Fab., t. III (procès-verbal du 28 décembre 1533), p. 451.

« ..... Audessoubs duquel arc est le grand corps des « grandes orgues avec un positif et deux tourelles aux « deux côtés dudit grand corps d'orgue, à l'endroit des-« quelles orgues il y a plusieurs pertuys audit arc, par « lesquels pertuys tomba sur lesdites orgues partie du « métal des dites cloches ainsi qu'il fondait, pour lequel « esteindre et garantir que le feu ne brulât la menuiserie « et lesdites orgues, fut jecté grande quantité d'eaux tant « par dessus les voultes que par les cotés, où sont les « regards des orgues, par le moyen duquel feu et desdites « eaux sont perdues lesdites orgues et n'en saurait s'en « servir l'église comme était de coutume, sans ce que la « dite ruine ne soit réparée tant dudit arc et voute de « pierre que de la menuiserie, somiers, plusieurs tuaux et « toute la soufflerie d'orgue et les conduits tant du grand « corps que du positif et des deux grandes tourelles, pour « lesquelles choses refaire, tant de soufflets, somiers et « autres choses desdites orgues, dit ledit Daniel qu'il ne « scait ni le prix ni la somme que tout ce que dit est « pourra coûter, mais que le tout, selon son jugement, « coûtera presque autant qu'il serait à les faire toutes « neuves, fors que l'estain et le plomb qui y sont demeurés a pourront encore servir. Aussi pourront servir aulcuns « tuyaux qui ne sont pas fondus et au regard duquel « Jean Prévost, organi-facteur, dit qu'il en coûterait bien « 2,000 livres tournois, sans comprendre la menuiserie, « ferrure, etc...<sup>1</sup>.»

Les réparations occasionnées par cet incendie furent commencées en 1539, sous la direction de Jean Prévost, facteur d'orgues, et de *René Chaillou*, maistre organiste; en 1541, un autre facteur d'orgues y travaille, il se nom-

<sup>1</sup> Fab., t. Ill (proces-verbal du 28 décembre 1533), p. 454.

mait *Pierre Bert*. Voici quelques détails, puisés dans le « Compte de recettes et mises employées à la réfection des « grandes orgues <sup>1</sup> : »

« ... Le dernier décembre 1539, a été payé à Jean Pre-« vost, facteur d'orgues, et à René Chaillou, maistre orga-« niste...

« Aujourd'huy trois mars de l'an 1540, après Pâque, à « *Guillaume Blouyn*, cinquante-cinq dozaines de peaux de « mouton pour les soufflets de l'orgue...

« Pour monter les huyt soufflets.,. 27 s. 6 d.

« Journées faites par André Cousin, pour la charpente « de soufflets de l'orgue.

« (Le 12 mars 1540), payé 19 toyses d'essil qu'il a baillé « à faire la soufflerye des orgues de l'église.

« A Jean Huet, serrurier, pour avoir fait deux grans palles « de fer qui sont bien épaisses et bien fortes, la cueue bien « longue et ce est pour mectre au feu pour chaufer toutes « rouges pour chauffer la colle, quand ils collent le cuyr « sur les soufflets et ce pesant xxx111 livres.

« Item, pour la ferrure des huit soufflets... xvi livres.

« Pierre Bain, menuisier...

« 18 avril 1542, à *Guillaume Blouyn*, barquenier, pour « 8 douzaines de peaux de mouton, lui a été baillé la « somme de 12 livres.

α (A Jean Huet)... pour avoir abillé sept registres,
 α pour avoir fait une charnière à chacun bout comme
 α lui a baillé patron... pour sept barres de fer rondes qui
 α tiennent aux registres...

« Le 26 mai 1543, baillé à Roland Lagout, peintre, pour « avoir abillé les rideaux des grandes orgues avec les pa-

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Fab., t. 11I. Comptes de 1539-1546 passim, pages 818, 324, 325, 327, 329, 331, 334, 338, 398, 844, 847.

« trons <sup>1</sup> de la tapisserie du chœur, et avoir fourni de latte « et mys... pour empêcher les ratz, viu liv.

« Le 27 novembre 1544, à *Pierre Bert*, 15 livres tour-  $\alpha$  no pour LXXVII l. de estaing doulx à quatre solz la  $\alpha$  livre, employé à 42 petits tuaux pour rechanger les pieds  $\alpha$  de la pedale du positif, à 366 tuaulx de fourniture pour  $\alpha$  le plein jeu des grosses orgues.

« A Robert Loysillon, pour 42 rouleaux pour les anches « des trompettes desdites orgues... à Pierre Bert, pour la « fonte du plomb à faire les tuaux du tambouryn....»

Le 25 mai 1617, vers neuf heures du soir, le tonnerre tomba sur le clocher de Saint-Maurice, et causa les plus grands dommages à la charpente, au portail et aux vitraux du bas de la nef.

Un procès-verbal du 13 juin 1617 nous donne les détails les plus minutieux sur cet accident. Voici ce qui concerne notre sujet<sup>2</sup>:

« Ledit Jacques Girardet, facteur d'orgues, estant aagé « de quarante ans ou environ, dit qu'il a veu et visité le « grand jeu d'orgues estant dans ladite église sur la porte « d'icelle et que tout le parement est discordé et rompu en « plusieurs endroits, que les trois grands pleins jeux por-« tant chacun son clavier, dont le premier est composé « de quinze jeux et les deux aultres de chacun sept jeux, « sont cassés et fracassés et est nécessaire de les réparer,

<sup>1</sup> Il s'agit ici des patrons sur toile peinte de deux tapisseries : l'une de la vie de saint Maurice, donnée par Hugues Fresneau en 1460, et faite par un tapissier de Paris nommé Brice d'Espaigne : l'autre de la vie de saint Maurille, commandée par le Chapitre en 1460 à Guillaume Dupuys, tapissier de Paris. Ces patrons étaient tendus jusqu'en 1543 sur le dossier des stalles des chanoines par dehors et par dedans, car on sait qu'avant 1699 ces stalles étaient isolées au milieu de l'église entre les deux transepts.

<sup>2</sup> Fab., t. III, p. 557.

1.....

« et pour ce faire, fault lever les sommiers où sont plantés « les tuyaux desdites orgues, les porte-vents et conduits « d'icelle.

« Que les claviers, abrégés et molinets sont rompus en « plusieurs endroits, pour réparer lesquels fault employer « beaucoup de matières et façons délicates.

« Que les huict soufflets (placés sous la toiture du porche « de l'église) et porte-vents desdites orgues sont tout fra-« cassés et la plupart rompus, qu'il est besoing réparer, « aultrement lesdites orgues seraient à l'advenir inutiles « comme elles sont.

« Pour réparer tous lesquels jeux d'orgues, claviers, « soufflets et porte-vents, il appartient bien la somme de « dix-sept cent cinquante livres et que à moings il ne le « voudrait faire... »

Cet orgue était considéré comme excellent dans son temps. Voici ce qu'en dit Bruneau de Tartifume<sup>1</sup>:

« Sortant de ladite église, se voit sur la grande porte « d'icelle le meilleur clavier d'orgue de France. Il y a un « jeu de voix humaine, un jeu de sonnettes, de cornets, « et enfin 47 jeux d'orgues et plusieurs autres merveilles.»

Les grandes orgues furent entièrement refaites à neuf de 1742 à 1748 par Jean Dangeville, facteur de Paris, qui s'établit à Angers vers 1735, et débuta par la restauration des orgues de Saint-Pierre<sup>2</sup>. La tribune fut revêtue d'ornementations dans le goût du temps, et le buffet entièrement reconstruit. Le travail fut confié à un menuisier nommé Hamon, qui fit bientôt faillite, et continuée par Surugue, qui termina heureusement cette entreprise. L'ins-

<sup>1</sup> B. M., Ms. 870, p. 364.

<sup>3</sup> Réimpression de Péan de la Tuilerie, note de M. Port, p. 85, HARVARD UNIVERSITY

EDA KUHN LOEB MUSIC LIBR CAMBRIDGE 38, MASS. trument et le buffet coûtèrent 26,371 livres, d'après le compte du 1er juillet 1748<sup>1</sup>. La sculpture seule avait été marchandée 1200 livres, le 6 août 1742<sup>2</sup>. La réception des nouvelles orgues eut lieu le 10 mai 1748.

Nous verrons plus loin<sup>3</sup> de quels jeux se composait cet orgue, auquel on ajouta, en 1773, le ravalement de la bombarde<sup>4</sup>.

Quelques réparations furent faites en 1771, et c'est à ce moment qu'on transporta dans le soubassement du grand orgue les deux soufflets du petit orgue<sup>5</sup>, vendu par le chapitre à Dangeville, le 2 septembre 1771 6.

« Le 10 décembre 1794, la cathédrale fut dégagée de a tout ce qu'elle contenait encore de propre au culte « catholique, pour être rendue digne de servir de temple à α la Raison 7.»

La démolition si regrettable du porche de la cathédrale en 1807, nécessita l'aménagement d'un autre local pour la soufflerie, car elle était depuis longtemps sous la charpente qui recouvrait les voûtes du porche. On choisit pour cela les combles de la chapelle Sainte-Anne, dont les murs furent exhaussés et les pignons de pierre démolis. On défigura cette chapelle par une ignoble mansarde qui coûta 3.374 livres, et on y placa les soufflets 8.

Aussitôt après, des réparations considérables furent entreprises.

<sup>1</sup> B. M., Ms. 879, p. 130.

<sup>2</sup> B. M., Ms. 658 (Orgues).

<sup>3</sup> Page 18.

: .

\* B. M., Ms. 656. Supplément (Orgues).

<sup>5</sup> Voir plus loin, page 20.

and the second

<sup>6</sup> Préfecture. Règl. capitulaire, 1769-1775, p. 310.

<sup>7</sup> Angers et le département de Maine-et-Loire de 1787 à 1830, par Blordier-Langlois, vol. I, p. 406. L'orgue fut épargné pendant la période révolutionnaire. Celui des Jacobins fut vendu 4,575 livres, et celui de St-Laud 3,200 livres, le 14 ventôse an III.

Préfecture. Trayaux de la cathédrale. 1. **J** 

Digitized by Google

α Le sieur Nyssen, facteur d'orgues, arrivé dans cette
α ville sur l'invitation de Monseigneur l'Evêque, rend
α compte (à la fabrique, le 25 juillet 1807), de l'état détesα table dans lequel il a trouvé l'orgue de l'église cathéα drale, par le défaut de réparation et d'entretien, où il
α est resté depuis 16 ans. Sur quoi l'assemblée délibérante
α conclut avec ledit sieur Nyssen un marché pour la resα tauration complète de toutes les parties dudit orgue et
c de ses soufflets, moyennant la somme de 9,000 livres... »

Le vendredi 12 janvier 1810 eut lieu la réception de l'orgue. Le chapitre donne au sieur Nyssen un certificat en témoignage de satisfaction, et 100 fr. à M: Boyer, organiste de Tours, qui avait concouru à sa réception.

Le 20 janvier de la même année, la fabrique convient avec *Nyssen* qu'il refera à neuf le clavier des pédales pour 72 livres, et qu'il remplacera le jeu de larigot au positif par un jeu nouveau de nauthois avec basse de basson, pour la somme de 500 livres.

Le 12 mars 1810, le sieur Nyssen établit pour 72 livres des registres au sommier d'écho et facilite le mouvement de ce jeu, de façon que l'organiste puisse s'en servir à volonté, ou n'en point faire usage avec les flûtes, quand il jugera à propos.

Le vendredi 17 janvier 1812, la fabrique fait marché pour 150 livres avec le sieur Nyssen pour lever le sommier du récit, faire les ressorts, soupapes et abrégés pour adoucir le clavier<sup>1</sup>.

La soufflerie réparée à diverses reprises était encore en mauvais état, elle le fut de nouveau en 1818 par le sieur *Guérin*, facteur d'orgue, pour la somme de 245 livres <sup>2</sup>.

Le 24 février 1822 Louis Lair, facteur d'orgues, reçoit

<sup>1</sup> Registre des délibérations de la Fabrique depuis la Révolution.

\* Registre des délibérations de la Fabrique depuis la Révolution.

2

-

un à-compte de 2370 livres sur ses travaux de réparation à l'orgue<sup>1</sup>.

Le 12 janvier 1832, *Claude*, facteur d'orgues demeurant à Châteaubourg, présente à la fabrique un devis de 12,650 francs, pour la restauration de l'orgue et la refonte des tuyaux de la montre, sur les plus gros de laquelle est gravé son nom<sup>2</sup>.

Le positif et les claviers de l'orgue furent gravement endommagés par la chute de la grosse cloche, qui tomba le 1<sup>er</sup> mars 1832, de la hauteur de la voûte, à laquelle elle était rendue, pendant qu'on la montait au clocher.

De nouvelles réparations furent faites pour réparer cet accident, et l'orgue fut reçu le 10 février 1839, par M. Danjou, organiste de Saint-Eustache, de Paris.

Le Répertoire archéologique de 1864 (mars-avril), p. 53, donne un article de M. Chambers, sur l'orgue de la cathédrale; je lui emprunte la description des jeux de l'orgue, tels que d'Angeville les avait faits et tels qu'ils sont restés jusqu'en 1870, sauf le basson et le hauthois du positif, qui avaient remplacé en 1810 un jeu de larigot.

Clavier du Grand Orgue, d'UT à RÉ, 50 notes.

Montre de 32 pieds.	Doublette de 2 pieds.	
— de 16 pieds.	Quarte de 2 pieds.	
Bourdon de 16 pieds.	Tierce de 1 pied 3/5.	
— de 8 pieds.	Fourniture de 5 rangs.	
2º Bourdon de 8 pieds.	Cymbale de 5 rangs.	
Flûte allemande , des., 8 p.	Grand Cornet, 1 <sup>10</sup> rangée	
Gros Nazard , de 5 p. 1/2.	de 8 pieds.	
Prestant de 4 pieds.	Grand Cornet de 5 rangs.	
Nazard de 2 pieds 2/3.	Bombarde de 16 pieds.	

<sup>1</sup> Registre des délibérations de la Fabrique depuis la Révolution.

Registres de Fabrique.

Digitized by Google

1<sup>re</sup> Trompette de 8 pieds.Voix humaine de 8 pieds.2º Trompette de 8 pieds.Clairon de 4 pieds.

Clavier du Positif, d'UT à RÉ, 50 notes.

Bourdon de 16 pieds.Tierce de 1 pied 3/5.Montre de 8 pieds.Cymbale de 1 pied 3/5.Bourdon de 8 pieds.Fourniture de 1 pied 3/5.Dessus de 8 pieds.Fourniture de 1 pied 3/5.Prestant de 4 pieds.Grand Cornet de 5 rangs.Nazard de 2 pieds 2/3.Basson et Hautbois de 8 p.Doublette de 2 pieds.Clairon de 4 pieds.

Clavier du Récit, d'UT à RÉ, 50 notes.

Bourdon de 8 pieds. Trompette de 8 pieds.

Cornet de 5 rangs.

Écho, de FA à RÉ, 27 notes.

Bourdon de 8 pieds. Cornet de 5 rangs. Trompette de 8 pieds.

Clavier de pédales, de FA à RÉ, 34 notes.

Flûte de 8 pieds. Flûte de 4 pieds. Bombarde de 16 p. (Etain). Trompette de 8 pieds. Clairon de 4 pieds.

Au commencement de l'année 1869, sur la demande de Monseigneur Angebault, évêque d'Angers, Monsieur le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, chargea M. Aristide Cavaillé-Coll, facteur d'orgues, à Paris, de drésser un état de l'orgue, et de proposer un devis des réparations qu'exigeait cet instrument.

Ce devis, dressé par M. A. Cavaillé-Coll, en date du 17 février 1869, contient un exposé détaillé de l'état de l'orgue à cette époque, suivi d'un devis estimatif des travaux de restauration et de perfectionnement à faire à cet instrument, montant à 55,900 francs.

Le devis et la soumission de M. A. Cavaillé-Coll furent approuvés par décision de Son Excellence le Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, en date du 27 juin 1870.

Cette approbation porte la mention suivante : que la dépense à la charge de l'Etat ne serait que de 45,900 fr., la fabrique de la cathédrale s'étant engagée à payer les 10,000 francs complémentaires.

Les travaux furent immédiatement mis en œuvre, et continués même pendant la guerre de 1870-1871.

Ċ

En démolissant les soufflets du positif, placés dans le soubassement du buffet d'orgue, on trouva un parchemin sur lequel était écrit ce qui suit :

« L'an 1669, monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Michel Le Peltier, évêque d'Angers, nous a fait faire mon semblable et moy pour servir au petit orgue de l'Eglise cathédrale d'Angers, que sa grandeur a fait transporter du pilier qui fait le coin de la chapelle des Evêques du côté du bas de l'Eglise au fond du chœur, où elle est présentement vis à vis du grand orgue, par le frère Crespin du Saint-Esprit, religieux Carme de la province de Touraine, facteur d'orgues, mis en place le vingt juillet.

#### Fr. Crespin du S. Esprit<sup>1</sup>. »

Ce parchemin, orné des armes de M<sup>sr</sup> le Pelletier, est déposé au musée diocésain, à l'évêché. Il prouve que d'Angeville ayant acheté les soufflets, claviers et tuyaux du pe-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On trouve au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle un certain nombre de Bénédictins et de Carmes qui s'adonnaient à la fonderie des cloches et à la facture des orgues. En 1652, F. Nicolas de Ste-Gécile, religieux Carme, fait pour Ste-Anne-d'Auray des orgues « des plus douces et des

tit orgue, en 1771, transporta dans le grand orgue les deux soufflets du petit.

Au mois de juillet 1871, on expédia tout le matériel de l'instrument pour commencer la pose sur place. Mais à cette époque la fabrique de la cathédrale ayant décidé de faire effectuer le grattage des voûtes de l'église, on dut, sur l'ordre de l'architecte, suspendre la pose des travaux, et les ouvriers de M. A. Cavaillé-Coll furent obligés de retourner à Paris, le 20 août 1871.

Vers la fin de mai 1872, M. A. Cavaillé-Coll fut informé par M. Roques, architecte inspecteur à Angers, que les travaux de grattage des voûtes étant terminés, on pouvait reprendre les travaux de la pose de l'orgue.

Ces travaux ont été en effet repris vers le milieu du mois de juin 1872, terminés et livrés à la fin d'août 1873.

#### Nouvelle composition des jeux du grand orgue de la cathédrale d'Angers.

Clavier de pédales, d'Ut à Fa, 30 notes.

1 Soubasse 32 pieds.	1 5 Octave 4 pieds.
2 Contrebasse 16 p.	5 Octave 4 pieds. 6 Bombarde 16 p.
3 Flûte 8 p.	7 Trompette 8 p.
4 Violoncelle 8 p.	8 Clairon 4 p.

Clavier du Grand Orgue, d'Ut à Fa, 54 notes.

1 Grand Cornet 16 p. 5 r.		
2 Montre 16 p.	6 Flûte harmonique 8 p.	
3 Montre 8 p.	7 Prestant 4 p.	
4 Bourdon 16 p.	8 Bourdon 8 p.	

plus délicates qui se puissent entendre. » (La Gloire de Sainle-Anne, 1682, p. 83.)

En 1778 et 1779, F. Florentin Quimont de Ste-Cécile, religieux Carme de la maison des Billettes, à Paris, fait des réparations et des augmentations considérables aux grandes orgues de la cathédrale de Vannes. (Origines historiques de Vannes, p. 120.)

9	Grosse quinte 5 p. 1/3.	13	Plein jeu harm. 3 à 6 r.
10	Octave 4 p.	14	Bombarde 16 p.
11	Quinte 2 p. 2/3.	15	Trompette 8 pieds.
12	Grosse quinte 5 p. 1/3. Octave 4 p. Quinte 2 p. 2/3. Doublette 2 p.	16	Clairon 4 p.
	Clavier du Positif,	d Ut	à Fa, 54 notes.
1	Cornet 8 pieds 5 rangs.	7	Flûte douce 4 p.

1	L
2 Montre 8 p.	8 Quinte 2 p. 2/3.
3 Quintaton 16 p.	9 Doublette 2 p.
4 Unda-Maris 8 p.	10 Trompette 8 p.
5 Prestant 4 p.	11 Cromorne 8 p.
6 Bourdon 8 p.	12 Clairon 4 p.

#### Clavier du Récit, d'Ut à Fa, 54 notes.

V

- Voix humaine 8 pieds.
   Basson et Hautbois 8 p.
- 3 Voix céleste 8 p.
- 4 Flûte traversière 8 p.
- 5 Viole de Gambe 8 p.
- 6 Quintaton 8 p.
- 7 Flûte octaviante 4 p.
- 8 Octavin 2 p.
- 9 Trompette 8 p.
- 10 Clairon 4 p.

## Pédales de combinaison.

I Effets d'orage.

2 Tirasse du grand orgue ou clavier pneumatique.

3 Tirasse des basses du clavier du Positif.

- 4 Octaves graves.
- 5 Anches pédales.

6 Basses (

- 7 Tutti 8 Dessus Anches et jeux de combinaison du Grand Orgue.
- 8 Dessus (
- 9 Anches du Récit.
- 10 Copula du Grand Orgue à la machine pneumatique.
- 11 Copula du Positif à la machine pneumatique.
- 12 Copula du Récit
- 13 Tremolo agissant sur les jeux du Récit.
- **14** Expression

#### Résumé.

L'ancien orgue de la cathédrale d'Angers vient d'être entièrement reconstruit et enrichi de tous les perfectionnements de l'art moderne, par la maison A. Cavaillé-Coll, de Paris. Cet orgue est un grand 16 pieds en montre, avec soubasse de 32 pieds à la pédale. Il possède aujourd'hui 46 jeux entièrement nouveaux, distribués sur trois claviers et un pédalier complet; 14 pédales de combinaison, et environ 3,000 tuyaux. Le buffet d'orgue, établi vers la fin du xvn<sup>e</sup> siècle, et dans le style architectonique de ce temps, a été conservé et restauré. Ce buffet, de proportions monumentales, occupe toute la largeur de la nef, au-dessus du grand portail, soit environ 12 mètres de largeur sur 12 mètres de hauteur. Il contient dans sa décoration 74 tuyaux de montre en étain, dont les plus grands ont environ 7 mètres de hauteur sur 0<sup>m</sup>,34 cent. de diamètre.

La cérémonie de l'inauguration du nouvel orgue a eu lieu le 28 août 1873, sous la présidence de Monseigneur l'Évêque d'Angers.

Voici les morceaux qui ont été exécutés en cette circonstance :

1° Sonate par M. Guilmant	MENDELSSOHN.
2º Cantabile par dom Legeay de Solesmes.	
3. Marche nuptiale	Alex. Guilmant.
4° O Salutaris, chanté par M. DRUNEAU	STRADELLA.
( <b>A</b> Prière en fa	Alex. Guilmant.
5° A Prière en fa	
( c Fanfare	LEMMENS.
6° Tota pulchra es, duo, chanté par MM.	
DRUNEAU et MAURAT.	FRANCK.
7. Marche funèbre et Chant séraphique	Alex. GUILMANT.
8º Tantum ergo, duo, chanté par MM.	
MARAIS et MAURAT	HAYDN.
9 Grand Chœur	Alex. Guilmant.
(L'orgue d'accompagnement était tenu par	

## CHAPITRE II.

#### Le Petit Orgue.

i

Avant l'année 1417, il n'y avait point de petit orgue à la cathédrale d'Angers. Celui qui fut attaché à cette époque au pilier du transsept, à l'angle de la nef et de la chapelle des Évêques (transsept nord), lui fut donné par *Yolande* d'Aragon. La veille de l'Ascension 1417, cet orgue fut apporté du château (de la chapelle probablement) à Saint-Maurice. Le chapitre, après avoir fait ses remerciements à la reine, offrit un dîner à la députation qui s'était rendue près d'elle pour le lui demander.

Il fut placé au-dessus de la chambre du sacriste, sur une tribune de huit pieds de longueur, sur deux pieds et demi de large, autour de laquelle était une galerie. On faisait monter là un petit chœur de musique les jours de fêtes <sup>1</sup>. Cet

<sup>1</sup> B. M., Ms. 672 (Etat où était l'Eglise d'Angers avant le changement du chœur)... Au-dessus du Jubé, il y avait autrefois un petit buffet d'orgues avec une manière de galerie autour, attaché au milieu du pilier d'au-dessus de la chapelle des Évêques, dans laquelle on plaçait un chœur de musique dans les fêtes solennelles.

Digitized by Google

orgue remplacait le grand orgue à certaines fêtes; il n'était point destiné, comme nos orgues de chœur, à accompagner journellement le plain-chant. La soufflerie était dans la nef, dans une tourelle de bois très-bien travaillée, dont la partie supérieure renfermait la petite horloge du chœur <sup>4</sup>. Bien que la tribune de cet orgue dût se trouver à peu<sup>•</sup> près au même niveau que le jubé de l'église, un escalier spécial fut construit pour y monter. Enfin, conformément à l'usage du temps, il était pourvu de volets, qu'on ouvrait au moment de le toucher.

« Magistro Petro Roberti pro uno prandio quod dedit « domino Michæli Gueven Cesar Cesariis et pluribus aliis « qui intercesserunt ergà prédictam Dominam Reginam « pro dictis organis habendis, XXII S. VI d.

« Item domino cantori xXIII augusti pro tradendo Johi « le Flamant minutatori qui fecit carpentaturam dictorum « organorum super illud quod sibi debeatur, LXV l.

« Matheo Lathomo Coumeno pro ferratura cameræ sacriste. « super qua situantur parvæ organa tam pro xvii liga-« turis ferri, quam pro ferratura vertevelle et in clavibus « et quatuor.... pro decooperiendo et recooperiendo « dicta organa, pro duabus aliis clavibus... xLV s.

« Johannis Cahoreau pro una assie, gallici aes pro po-« nendo de subter parvis organis quæ fuerunt ascensa « super dictam caudam continentem in longitudine otto « pedes et in latitudine III pedes cum dimidio, vII s. vI d.

« Dicto Johanni le Flamant pro uno Charlit, gallicè, pro « camera'sacriste, xxx s.<sup>2</sup>.

« Pro organis quæ *Regina Siciliæ* dedit huic ecclesiæ. « pro illis qui attulerunt dicta organa de *Castro* usque ad « ecclesiam in vigilia Ascensionis in pane et vino 4 s. 2 d.

<sup>1</sup> B. E., Lehoreau, t. III, l. V.

<sup>2</sup> Fab., Compte de 1416-1417.

ش

« Item pro ascendendo dicta organa in pulpito, in pane « et vino, 2 s. 6 d. <sup>1</sup>

« Dicto Saillart pro uno gradu posito in camera sacriste « pro ascendendo ad horologium et ad parva organa, xxx s. <sup>2</sup>. »

Le petit orgue fut réparé en 1469, l'escalier pour y monter refait à neuf, et les soufflets changés.

« Item tradidit Petro du Perray, minutario pro repa-« rando minutariam dictorum organorum.

« Item die II<sup>•</sup> mensis decembris predicto Ancelot pro re-• paratione parvorum organorum dicte ecclesiæ tradidit « bursarius sommam, IIII l. 2 s. 6 d.

« Item die uj<sup>o</sup> ejusdem mensis tradidit idem bursarius « *Gervasio Tubeuf* minutario pro reparatione sibilorum et « cooperturæ dictorum parvorum organorum, xxxy s.

« Item predicto Tubeuf die XII° mensis februarii pro

- « factione gradus seu scallæ ad ascendendum ad dicta or-
- « gana horologium que dictæ ecclesiæ sommam, 1x l.<sup>3</sup>.

« Uni minutario qui mutavit suffleta parvorum organo-« rum pro pena et expensis, v s. <sup>4</sup>. »

En 1512, en même temps qu'on renouvelait le grand orgue, on refit le petit; le haut et le bas chœur y contribuèrent : *Jean Valin*<sup>5</sup>, pénitencier, les fit peindre et dorer à ses frais. Ses armes se voyaient sur les plus gros tuyaux de la montre.

Jean de Beaufort, serrurier, fait en 1513, 6 barres de fer pour les registres, 3 clefs pour l'huis du bout de l'escalier à monter aux petites orgues, et enfin une petite bosse à serrure et un crochet pour fermer le clavier <sup>6</sup>.

- B. E. Lehoreau, t. I et II, p. 154.
- <sup>6</sup> Fab., t. Ill, p. 52.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> B. M., Ms 879, Compte de Fab., 1416-1417.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Fab., Compte de 1418-1419.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> B. M., Ms. 666, Compte de Fab. de 1469-1470.

<sup>•</sup> Fab., Compte de 1470-1471.

Au moment du changement du chœur, le 14 janvier 1699, on descendit à deux fois le petit orgue <sup>4</sup>. Le 24 février suivant on dressa la charpente du jubé nouveau, placé tout au fond du chœur, puis on replaça le petit orgue en face du grand. On y montait par un escalier de bois adossé au rond-point de l'église <sup>2</sup>. Les deux soufflets furent renouvelés par le frère Crespin du Saint-Esprit, comme nous l'avons vu plus haut.

Le 20 septembre 1771, les claviers, soufflets, sommiers et tuyaux du petit orgue sont vendus par le chapitre à Dangeville, facteur d'orgues, qui transporta dans le grand orgue, qu'il réparait alors, les deux soufflets du petit. Le buffet resta vide sur le jubé jusqu'en 1782<sup>3</sup>.

La nouvelle menuiserie du chœur fut placée en 1782, et entièrement achevée, avec tous ses accessoires, en 1787. Aucun emplacement n'avait été réservé pour un petit orgue; on le regardait alors, sans doute, comme inutile ou faisant double emploi avec le grand.

Ainsi, depuis 1782 jusqu'en 1837, il n'y eut point de petit orgue à Saint-Maurice.

Cette année-là, la fabrique en fit faire un pour la somme de 5,500 fr.

Il fut remplacé en 1851 par celui que nous voyons. Il a été fait par un facteur de Tours nommé Bonn. Il a coûté 6,500 fr.

A moitié enfoncé en terre, cet orgue ne tarda pas à se détériorer, et on fut obligé, en 1856, de le changer de place; il occupe maintenant l'emplacement destiné en 1782

<sup>8</sup> B. M., Affiches d'Angers, 20 septembre 1782. Effets à vendre (L'ancienne menuiserie du chœur de St-Maurice.... plus le buffet d'orgue au bout du chœur, etc...). 2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> B. E., Lehoreau, t. III, l. V.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> B. du Séminaire, manuscrit de Grandet (Description du chœur).

à renfermer le trésor de l'église. A ce moment, on y fit de grandes réparations, un jeu de cor de *chamois* fut ajouté, ainsi qu'une boîte d'expression. Le tout coûta 4,000 fr.<sup>1</sup>.

Cet orgue possède deux claviers de 54 notes, un clavier de pédales, et les 15 jeux suivants :

Flûte traversière de 4 pieds. Gambe de 8 pieds. Voix céleste. Cor de chamois. Flûte octaviante de 8 pieds. Hautbois. Clairon de 4 pieds. Trompette. Grand cornet. Nazard. Prestant. Bourdon de 8 pieds. — de 16 pieds. Montre de 8 pieds. Flûte harmonique.

Digitized by Google

<sup>1</sup> Registre de Fabrique, 17 juillet 1856.

## CHAPITRE III.

#### Organistes de la cathédrale d'Angers.

Je n'ai point la prétention de donner ici une liste complète de tous les organistes qui se sont succédés à Saint-Maurice; j'aurais pu le faire si les comptes de Fabrique avaient tous échappé à la Révolution. Il n'en est pas ainsi malheureusment; il y a bien des lacunes. Voici ceux dont j'ai pu trouver les noms :

Pierre Cholet, en 1369.

« Item Petro Cholet, pro pulsatione organorum pro « anno elapso, xxx solidos.

 $\alpha$  ltem pro adjuvantibus ipsum *Petrum* ad hoc facien- $\alpha$  dum, xx solidos <sup>1</sup>. »

Cesaris, en 1418.

« Magistro organorum et a Cesaris qui pro isto anno

<sup>4</sup> B. M., Ms 879, p. 130 (Pierre Cholet était corbelier de la cathédrale d'après le compte de la Grande Bourse, 1366-1367), Fab. I, « gubernaverunt organa pro pensione sua et sociorum « suorum pro quolibet festo infra scripto... IIII l. x s. <sup>1</sup>. » *Foulques Guy* et *René Goybault*, en 1463.

« Fulqueto Guy et Renato Goybault, pro pulsando organa « hoc anno, pro pensione eorum pro quolibet festo infra-« scripto IIII s. II d. videlicet pro festo Nativitatis beati Jo-« hannes-Baptistæ, apostolorum Petri et Pauli, Assump-« tionis beatæ Mariæ, Translationis beati Renati, Nativi-« tatis beatæ Mariæ, beati Maurilii, beatorum martyrum « Mauricii sociorumque ejus, omnium sanctorum, Renati, « Andreæ, Nativitatis et.... Domini, Purificationis beatæ « Mariæ, Resurrectionis, Ascensionis, Pentecostes et con-» secrationis Christi... LXX s. X d.<sup>2</sup>.»

Jean Jouanneaux, en 1472, avec les deux précédents.

« Fulqueto Guy, Renato Goybaud et Johanni Jouanneaux « pro pulsando organa<sup>3</sup>. »

Guillaume le Comte, en 1495.

« Item Guillermo le Comte, organistæ pro sonando or-« gana in festis solemnibus pro anno, c s. 4, »

Gaspard Gigon, en 1513 et 1515.

« Ego Gaspardus Gigon presbyter capellanus et orga-« nista ecclesiæ Andegavensis fateor recepisse a venerabili « et discreto viro domino ac magistro Hardouyno Fresneau « canonico ac procuratore fabrice somam centum soli-« dorum mihi debitam pro gagiis meis natione organo-« rum... die septima mensis jupii anno Domini millesimo

<sup>1</sup> Fab. 1, Compte de 1417-1418. (Cesaire était de la députation envoyée par le Chapitre à la reine de Sicile pour lui demander le petit jeu d'orgues.)

<sup>3</sup> Fab. II, Compte de 1463. Cet extrait est d'autant plus intéressant qu'il mentionne les fêtes de l'année auxquelles on jouait de l'orgue; on ne le touchait pas tous les dimanches comme à présent.

<sup>8</sup> Fab. II, Compte de 1472.

\* Fab. II, Compte de 1495.

« quinquentesimo decimo tertio <sup>1</sup>. »

René Chaillou, en 1539.

« Le dernier décembre 1539, a été payé à Jean Pre-« vost, facteur d'orgue, et à *René Chaillou*, maistre orga-« niste...<sup>2</sup>.»

Jean Daniel, en 1540.

« ... Solvit magistro *Johani Daniel*, organiste, pro gagiis « suis pro anno presentis compoti XL l.<sup>3</sup>. »

Pierre Normant, en 1562.

« Pierre Normant, organiste de l'église d'Angiers, con-« fesse avoir eu et reçu de Messire maistre Adam de la « Barre, chanoine et fabricateur en ladite église d'Angiers « la somme de 15 livres deux sols six deniers, ung entier √ « de mes gaiges desdites orgues...<sup>4</sup>. »

Le traitement de l'organiste était alors de 52 livres 10 sols par an.

Charles Baunai, chanoine de Saint-Mainbœuf, organiste, 11 janvier 1634<sup>5</sup>.

« Trebuchet, organiste, enseignera Gervais, grand enfant « de chœur, à toucher l'orgue à 4 liv. par mois, 7 no- « vembre 1727 °. »

Bainville, reçu organiste à 500 l. de gages, le 12 août 1763. On lui donne 72 liv. de gratification pour huit tons d'orgues imprimés et dédiés au chapitre, le 28 août 1767 <sup>7</sup>.

Pierre-Joseph Collette, reçu organiste à 500 livres de gages, jusqu'à la mort du sieur Bainville, et 600 livres

<sup>6</sup> B. M., Ms. 656, t. II.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Fab. III, p. 39, p. 56.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Fab. IV, compte de 1539.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> B. M., Ms. 667 (Compte de Fab. de 1540).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Fab., t. IV, p. 432, 433, 434, 439.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> B. M., Ms. 656, t. II.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> B. M., Ms. 656, Suppl., t. II.

après sa mort, le 26 avril 1782. Les gages furent continués au sieur Bainville jusqu'à sa mort. Les gages du sieur Collette, portés à 700 livres le 3 décembre 1787, et à 800 le 1<sup>er</sup> octobre 1788<sup>4</sup>.

32 .

M. Nicolas Baudouin, 1804-1810.

M. Boyer, du 20 janvier 1810 à 1825.

M. Poitevin, du 25 novembre 1824 au 1<sup>er</sup> janvier 1840. M. Mangeon, du 1<sup>er</sup> janvier 1840 à 1867.

M. Bouleau-Neldy, entré en fonction le 27 juin 1867<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> B. M., Ms. 656, Suppl., t. II.

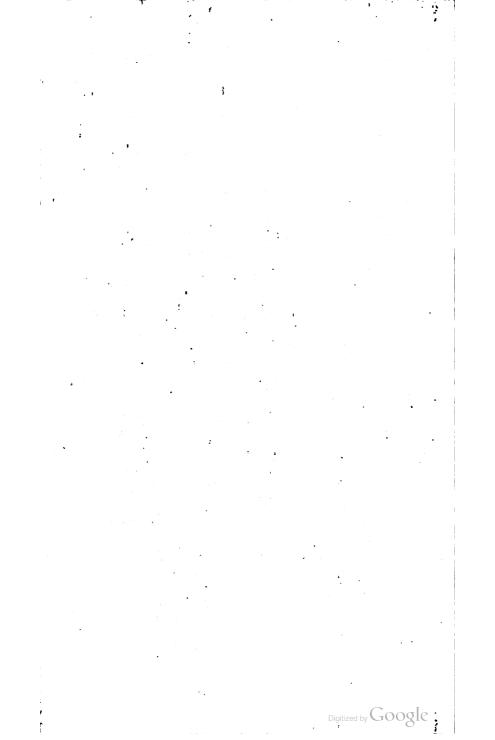
<sup>2</sup> Voir, pour les organistes qui se sont succédés depuis la Révolution, gries registres de Fabrique.

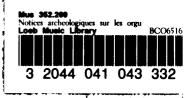
Digitized by Google



Digitized by Google

-





Origitized by Google

